Conditions Générales de Prestations de Services (CGPS)

Les présentes Conditions Générales de prestations de services régissent les relations entre et ses clients.

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes CGPS régissent les relations entre et ses clients dans le cadre des prestations de services. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGPS.

ARTICLE 2: NATURE DES PRESTATIONS

propose les prestations suivantes :

Prestation	Durée	Prix HT (€)	TVA (%)	Prix TTC (€)

Taux horaire de la main d'œuvre : 0,00 € HT

ARTICLE 3: DEVIS ET COMMANDE

Un devis peut être établi à la demande du client, précisant les éléments de la prestation. La commande peut être validée directement via la plateforme sans signature préalable du devis.

ARTICLE 4: PRIX

Les prix des prestations sont exprimés en euros hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), selon le taux de TVA en vigueur.

ARTICLE 5 : MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement des prestations s'effectue intégralement lors de la prise de rendez-vous sur la plateforme Automoclick, par carte bancaire ou tout autre moyen de paiement sécurisé proposé.

ARTICLE 6: MODIFICATION DES RENDEZ-VOUS

Les prestations sont **modifiables** jusqu'à 48 heures avant la date prévue. **Aucun remboursement ni annulation** ne sera accepté après la validation du paiement.

ARTICLE 7: FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, aucune des parties ne pourra être tenue responsable. La partie concernée devra informer l'autre dans un délai de 5 jours ouvrés.

ARTICLE 8: OBLIGATIONS ET CONFIDENTIALITÉ

s'engage à garantir la confidentialité des données échangées avec le client.

ARTICLE 9 : RESPONSABILITÉ

Le prestataire s'engage à fournir les moyens nécessaires à la bonne exécution de la prestation. Sa responsabilité ne peut excéder le montant HT payé pour la prestation.

ARTICLE 10 : RÉFÉRENCES

Sauf demande contraire, autorise le client à mentionner son nom ou logo à titre de référence.

ARTICLE 11: LITIGES

Toute contestation sera soumise à un arbitrage selon les règles de la Chambre de Commerce Internationale.

ARTICLE 12: LOI APPLICABLE

Le présent contrat est régi par la loi française.